



**OUVERTURE DE COMPTE CLIENT
BIENVENUE CHEZ NEMO**

**A RETOURNER PAR FAX AU 02 28 09 40 25
(+ KBIS MOINS DE 3 MOIS + RIB)**

INFORMATION SOCIETE ET ADRESSE DE FACTURATION

SOCIETE	<input type="text"/>	NUMERO DE CLIENT (NE PAS REMPLIR)
NOM COMMERCIAL	<input type="text"/>	
ADRESSE	<input type="text"/>	
CODE POSTAL	<input type="text"/>	VILLE <input type="text"/>
TEL	<input type="text"/>	MAIL @ <input type="text"/>
FAX	<input type="text"/>	INTERNET <input type="text"/>
NUMERO DE TVA INTRA-COMMUNAUTAIRE	<input type="text"/>	
FR	<input type="text"/>	<input type="text"/>
NUMERO DE SIREN	<input type="text"/>	CODE APE <input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

ADRESSE DE LIVRAISON (SI DIFFERENTE DE L'ADRESSE DE FACTURATION)

SOCIETE	<input type="text"/>	
ADRESSE	<input type="text"/>	
CODE POSTAL	<input type="text"/>	VILLE <input type="text"/>

CONTACTS

ACHATS	<input type="text"/>	TEL	<input type="text"/>
HEURES D'OUVERTURE	<input type="text"/>	@	<input type="text"/>
COMPTABILITE	<input type="text"/>	TEL	<input type="text"/>
HEURES D'OUVERTURE	<input type="text"/>	@	<input type="text"/>
LOGISTIQUE	<input type="text"/>	TEL	<input type="text"/>
HEURES D'OUVERTURE	<input type="text"/>	@	<input type="text"/>

AUTRES INFORMATIONS

SOUHAITEZ VOUS RECEVOIR DES **CODES D'ACCES INTERNET** ? OUI NON

REGLEMENT PAR VIREMENT A 30 JOURS NET

REGLEMENT PAR LCR A 30 JOURS NET

APRES ETUDE, NEMO SE RESERVE LE DROIT DE DEMANDER UN REGLEMENT A LA COMMANDE
TOUTES NOS VENTES SONT SOUMISES AUX CONDITIONS GENERALES DE VENTES CI-JOINTES (PAGE 2)

QUELLE EST VOTRE ACTIVITE ?

- | | |
|---------------------------------------|--|
| REVENDEUR <input type="checkbox"/> | INFORMATIQUE <input type="checkbox"/> |
| INSTALLATEUR <input type="checkbox"/> | MULTIMEDIA <input type="checkbox"/> |
| MAINTENANCE <input type="checkbox"/> | AUDIO / VIDEO <input type="checkbox"/> |

Retrouvez notre offre produits, nos disponibilités
et commandez 24H/24H et 7J/7J sur www.nedis.fr

SIGNATURE + CACHET + MENTION "LU ET APPROUVE"

CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU 01/01/2010

GÉNÉRALITÉS Pour les professionnels, les commerçants et les sociétés, toute commande comporte de plein droit acceptation des conditions générales et, le cas échéant, des conditions particulières précisées au moment de la commande.

COMMANDE Toute clause ou condition particulière d'achat figurant sur le bon de commande du client, qui seraient en opposition avec les présentes conditions seront considérées comme nulle. Le minimum livrable est fixé à 160 € H.T. Les reliquats sont maintenus sur votre demande, port en sus.

PRIX Les prix s'entendent Hors Taxes et sont établis sur la base des conditions économiques en vigueur. Les prix facturés sont susceptibles de varier à tout moment en fonction de l'évolution de ces conditions (droits et taxes, taux de change, valeur des matières premières,...).

DÉLAIS DE LIVRAISON Les délais de livraison prévus dans les accusés de réception de commandes sont donnés à titre indicatif. Les retards ne peuvent en aucun cas justifier l'annulation de la commande, une indemnité quelconque ou l'application des pénalités de retard. Le vendeur est déchargé de plein droit de tout engagement de délai relatif à des livraisons et se réserve expressément le droit de la suspendre : dans le cas où les conditions de paiement convenues n'auraient pas été observées par le client ; en cas de force majeure ou d'événements tels que conflits sociaux, épidémie, guerre, réquisition, incendie, inondation, accident d'outillage, rebut important de pièces en cours de fabrication, interruption ou retard dans les transports ou toute cause amenant un chaumage total ou partiel chez le vendeur ou ses fournisseurs.

TRANSPORT ET LIVRAISONS Elles sont expédiées port et emballage à la charge du client, l'assurance jusqu'au lieu de livraison étant contractée par le vendeur: tous ces frais sont facturés forfaitairement. Dès la sortie des locaux du vendeur, les produits sont placés sous la responsabilité du client et voyagent à ses risques et périls. En cas d'avarie ou de manquant ou encore de non-conformité de la livraison, il appartient au client de faire toutes constatations nécessaires sur le bon de livraison et de confirmer ses réserves par acte extrajudiciaire ou par lettre avec accusé de réception auprès du transporteur, avec une copie au vendeur, dans un délai maximum de trois jours à compter du jour de la réception des marchandises. Les expéditions sont, sauf clauses particulières, toujours faites sous la responsabilité entière du client.

RETOUR DE MARCHANDISES Seuls sont susceptibles de reprises ou d'échanges les matériels faisant partie de notre assortiment courant, livrés depuis moins d'un mois, retournés en port payé en nos magasins, complets et en parfait état, et correspondants au libellé exact de la facture. Ils doivent être expédiés dans un carton indépendant de l'emballage d'origine. L'emballage d'origine ne doit comporter aucun étiquetage et être vierge de toutes marques distinctives du revendeur. La boîte retail devra être dans son état d'origine et contenir tous les accessoires, logiciels, connectique, notice et CD, elle ne devra avoir subi aucune détérioration, altération de toute nature que ce soit, empêchant sa remise en vente immédiate. Aucune marchandise ne pourra être retournée sans accord préalable de notre part.

ACCORD DE RETOUR COMMERCIAUX Les retours de marchandises Une décote sera appliquée en cas de détérioration comme suit : 10% en cas de détérioration de l'emballage ; 10% en cas d'absence d'un ou plusieurs accessoires ; 25% pour le cumul de détérioration et d'absence d'un ou de plusieurs accessoires.

ACCORD DE RETOUR SAV Les produits sont soit échangés soit compensés par un avoir. Les avoirs sont fait à la valeur du jour (traitement administratif de l'avoir).

RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ Les marchandises énumérées et déterminées au recto de la présente resteront la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral de leur prix par le client, nonobstant l'acceptation de tout effet de commerce. Le client s'interdit de disposer des marchandises de quelque manière que ce soit jusqu'à l'accomplissement de cette condition. Entre temps les marchandises devront rester individualisées dans les entrepôts ou ateliers du client. Les risques de perte ou de destruction seront à la charge de ce dernier.

CONDITION DE PAIEMENT Après ouverture de compte, où le client doit joindre RIB, extrait KBIS, papier à en-tête, le paiement s'effectue comptant par virement.

DÉFAUT DE PAIEMENT Conformément à l'article L441-6 du code de commerce, des pénalités de retard sont dues à défaut de règlement le jour suivant la date de paiement qui figure sur la facture. Le taux d'intérêt de ces pénalités de retard est de 25% annuels. Cette disposition étant convenue de façon formelle est irrévocable entre les parties. Elle ne nécessitera aucune mise en demeure préalable et ceci par dérogation expresse aux articles 1146 & 1153 du code civil. Dans l'hypothèse où le vendeur accorderait un report d'échéance, il n'y aurait pas novation de la dette. A défaut d'un seul terme (ou d'une seule traite à son échéance), l'intégralité des sommes dues par le client au vendeur deviendra immédiatement exigible. La vente ne deviendra parfaite et transitive de propriété que lors du règlement global et parfait des factures. Dans le cas où le vendeur serait contraint à réclamer le paiement de ces factures, même simplement par lettre recommandée, une indemnité minimale fixée à 15 % du montant de la créance sera due par le client, à compter de la date d'exigibilité de la facture, à titre de clause pénale irréductible et forfaitaire.

GARANTIE Sauf stipulation contraire, la garantie est de 12 mois à compter de la date de facturation par le vendeur. En cas d'échange avec un produit neuf la garantie s'applique à partir de la 1^{ère} facturation. Pendant la période de garantie, le vendeur s'engage à effectuer gratuitement tout échange des pièces reconnues défectueuses par lui. En aucun cas, cet échange ne pourra prolonger la durée de la garantie de l'ensemble du matériel. La réparation est faite dans les ateliers du vendeur, les frais de transport étant à la charge de l'expéditeur. La garantie ne couvre pas les remplacements ni les réparations qui résulteraient de l'usure normale des appareils, de détérioration ou d'accidents provenant de la négligence, de défaut de surveillance, d'entretien ou de stockage, de manipulation ou d'utilisation non conforme aux spécifications du vendeur ou du fabricant. En aucun cas, le vendeur ne peut être déclaré responsable des conséquences directes ou indirectes tant sur les personnes que sur les biens, d'une défaillance d'un matériel vendu par lui. Aucune indemnité ne peut lui être réclamée de ce fait à quelque titre que ce soit, y compris au titre de la privation de jouissance.

JURIDICTION En cas de contestation de tout ou partie des présentes conditions de vente pour toutes celles pouvant naître de l'exécution d'une quelconque commande, il est fait attribution de juridiction au tribunal de commerce du domicile du vendeur.

NEMO S.A.S. au capital de 1 110 000€
R.C.S. NANTES B 483 039 822 - APE 4651 Z
CODE T.V.A. : FR 06 483 039 822

SIGNATURE + CACHET + MENTION "LU ET APPROUVE"